Première publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Atelier d'architecture Favre et Weber S.A. en liquidation, Lausanne
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 10.11.2004
- 4. Echéance de préavis des créances: 17.02.2005
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Michel Weber, liquidateur c/o Fibexa SA société fiduciaire, rue Marterey 5, 1005 Lausanne
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions

Christophe Fischer, Georges Mettrau, Notaires 1002 Lausanne

(02638568)